Ecrit par Echo du Mardi le 31 août 2020

Défaillances d’entreprises : le calme avant la tempête ?

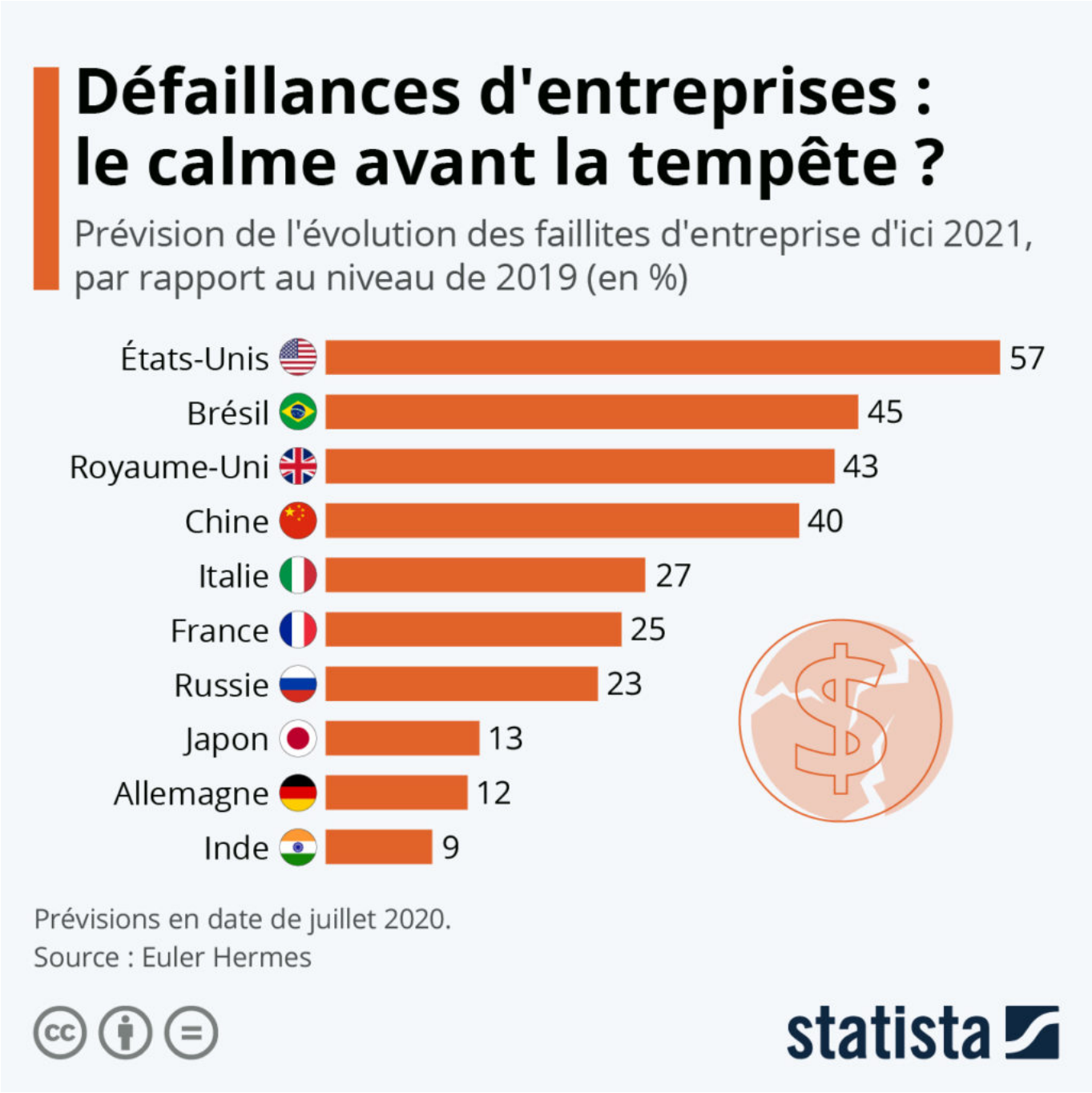

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 31 août 2020

Les experts s’attendent à une forte hausse du nombre de faillites d’entreprises suite à la crise du coronavirus. Mais l’ampleur du phénomène ne sera pas le même pour tous les pays, comme le montre cette infographie de Statista basée sur les prévisions de la société d’assurance-crédit Euler Hermes. Selon l’étude, ce sont les États-Unis qui devraient subir la plus forte augmentation de défaillances d’entreprises entre l’année 2019 et 2021 (+57 %). Le Brésil, le Royaume-Uni et la Chine font également partie des pays qui devraient être les plus durement touchés.

En France, il est estimé que les faillites d’entreprises devraient croître de 25 % du fait de la crise, une hausse similaire à ce qui est attendu en Italie (+27 %) ou en Belgique (+26 %). En comparaison, l’Allemagne et le Japon pourraient relativement bien s’en tirer, avec des prévisions qui tablent sur une augmentation d’un peu plus de 10 % sur cette période. Pour les auteurs de l’étude, la majeure partie des défaillances liées à la crise devrait survenir entre la fin de l’année 2020 et le premier semestre 2021.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !